

Colloque national

Quelles compétences des urbanistes territoriaux pour quels projets ?

Les 8 et 9 octobre 2009 à Paris
ENACT de Dunkerque

Publics

Ce colloque s'adresse aux cadres des collectivités territoriales en charge ou exerçant leurs missions dans un service urbanisme ou aménagement. Ce colloque est également ouvert aux professionnels de l'urbanisme extérieurs à la fonction publique territoriale.

Lieu du colloque

École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSAPB)
78 / 80 rue Rebeval, 75019 Paris
Métro : Pyrénées (ligne 11) ou Belleville (lignes 2 ou 11)

Modalités pratiques

Inscription obligatoire (volet inscription à renvoyer)
Pour les territoriaux, la participation à ce colloque est libre et gratuite dans la limite des places disponibles.
L'ENACT prend en charge les repas du midi.
Les frais de mission (hébergement et les frais de déplacement) sont à la charge des participants.
Le coût de participation à ce colloque est de 90€ pour les personnes extérieures à la fonction publique territoriale.

Renseignements

Etienne Duquenois
Directeur des formations
Responsable du pôle urbanisme et aménagement

Secrétariat : Delphine Vermersch
delphine.vermersch@cnfpt.fr
03 28 51 40 66

Inscriptions

Natacha Beugnies
natacha.beugnies@cnfpt.fr
03 28 51 32 33
www.enact-dunkerque.cnfpt.fr



Centre National de la Fonction Publique Territoriale

ENACT de Dunkerque
1/7 Place de la République
59140 Dunkerque

Programme

Colloque national

Les collectivités territoriales et leurs EPCI sont confrontés dans leurs projets de ville et/ou d'agglomération et dans leurs projets d'aménagements urbains aux nouvelles formes de défis économiques, sociaux et environnementaux.

Quelles sont aujourd'hui les compétences nécessaires à l'appréciation, la compréhension des situations, à leur traduction en stratégies urbaines et en projets ?

Quelles sont les formations professionnelles qui doivent compléter le système français du double cursus de formation initiale en urbanisme ?

Entre la figure de l'urbaniste d'État et celle de l'urbaniste libéral, existe-t-il un modèle d'urbaniste de collectivités ?

Doit-il être certifié et avoir un statut unique ?

Ce colloque peut pré-figurer des rendez-vous thématiques annuels des urbanistes des collectivités.

Quelles compétences des urbanistes territoriaux pour quels projets ?

ENACT de Dunkerque
Les 8 et 9 octobre
2009 à Paris

Colloque national

Quelles compétences des urbanistes territoriaux pour quels projets ?

Les 8 et 9 octobre 2009 à Paris - ENACT de Dunkerque

Bulletin d'inscription

À renvoyer avant le 6 octobre 2009 à

CNFPT ENACT de Dunkerque
Colloque national des urbanistes
1/7 Place de la République
59140 Dunkerque

Prénom :

Nom :

Tél. :

Email :

Fonction :

Grade :

Collectivité ou employeur :

Adresse :

Participe au colloque national
des 8 et 9 octobre 2009

Participe au déjeuner
le 8 octobre 2009

Participe au déjeuner
le 9 octobre 2009

Date et signature :

Jeudi 8 octobre 2009

9h30

Accueil des participants

10h - 10h30

Ouverture du colloque, séance plénière

- **Présentation des rencontres**
Michel PASTOR, directeur général du CNFPT
- **Présentation du programme**
Etienne DUQUENNOY, responsable du pôle de compétences urbanisme et aménagement du CNFPT, ENACT de Dunkerque

10h30 - 12h

Séance plénière

- Thème : **L'évolution du cadre d'intervention des urbanistes des collectivités dans un contexte de raréfaction des ressources**

12h - 14h

Déjeuner sur place

14h - 14h30

Séance plénière

- **Présentation d'une étude sur les responsables et services de l'urbanisme par** Dominique ROUX, consultant du CNFPT

14h30 - 16h

Séance plénière

- Thème : **Les activités et compétences des urbanistes**

16h - 16h30

Pause

16h30 - 17h30

Table ronde

- Thème : **Urbaniste en collectivité territoriale, un métier d'urbaniste ou des métiers de directeur d'urbanisme, de chef de projet urbain, d'instructeur droit des sols**

Animateur

Bernard LENSEL, Président des urbanistes des territoires (UT), Communauté urbaine de Lyon

Vendredi 9 octobre 2009

9h30 - 11h

Séance plénière

- Thème : **La formation initiale et professionnelle des urbanistes au regard des besoins des collectivités territoriales**

11h - 11h30

Pause

11h30 - 12h30

Table ronde

- Thème : **Quel statut des urbanistes des collectivités ?**

Animateur

Jean PIALOUX, CNFPT ENACT de Montpellier

12h30

Clôture du colloque suivie d'un déjeuner sur place

Intervenants du colloque

- Francis BEAUCIRE, géographe, professeur à l'Université Paris I, directeur du magistère de l'aménagement et de l'urbanisme (sous réserve)
- Frédéric BOURSIER, adjoint à la ville de Rennes, Urbanisme et aménagement (sous réserve)
- Catherine CHARLOT-VALDIEU, présidente de l'association SUDEN, Réseau Européen pour un développement urbain durable (sous réserve)
- Alain CLUZET, DGS de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay
- Francis CUIILLIER, président du Conseil français des urbanistes (CFDU)
- Gérald GAWSEVITCH, urbaniste qualité à l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU)
- Jacques GRANGE, président des urbanistes d'Ile-de-France (UIF), ville de Tremblay en France
- Gilles GODFRIN, maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM Paris), membre du centre de recherches de l'Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitation (sous réserve)
- Pierre KERMEN, chargé de mission développement durable à l'Université de Grenoble (sous réserve)
- Bernard LENSEL, président des urbanistes des territoires (UT), Communauté urbaine de Lyon
- Stephan LOUIS, directeur d'études à la ville d'Ouistreham (sous réserve)
- Agnès LUCAS REINER, DGA Emploi et carrières au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Gilles NOVARINA, Institut d'urbanisme de Grenoble
- Philippe OUTREQUIN, Centre national de la recherche scientifique (CNRS), docteur en économie (sous réserve)
- Franck SCHERRER, président de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU), Institut d'urbanisme de Lyon
- Cédric SENLY, DGS, Communauté d'agglomération du Val d'Yerres
- Bernard SOUBRANE, délégué général de l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU)
- Jean-Luc VERNIER, DGA Espaces urbains à la ville de Valence

www.enact-dunkerque.cnfpt.fr